

# Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



## Numéro Spécial Numéro Spécial

Qu'est ce qu'un risque majeur ?

### « PREVENIR POUR MIEUX REAGIR »

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

**La sécurité des habitants de Quingey est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même.**

**A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement. Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.**

**Je vous demande de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement.**

**Ce DICRIM ne doit pas faire oublier les autres risques, notamment ceux liés à la météorologie pour lesquels vous êtes régulièrement alertés par les médias.**

**En complément de ce travail d'information la commune vient d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'événement.**

**Ce PCS prévoit notamment la mise en place d'une procédure d'urgence pour héberger, en cas de situation grave, les personnes sinistrées dans des salles communales, et l'activation d'une cellule de crise.**

**Je souhaiterais vous informer de ces dispositions destinées à prévenir pour mieux réagir.**

Les différents types de risques majeurs auxquels chacun de nous peut être exposé, sur son lieu de vie, de travail ou de vacances sont regroupés en 3 grandes familles:

- \* les risques naturels: inondation, mouvement de terrain, séisme, tempête, feux de forêt, avalanche, cyclone et éruption volcanique.
- \* Les risques technologiques: d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriel, nucléaire, rupture de barrage.
- \* Les risques de transport de matières dangereuses: par routes ou autoroute, voies ferrés et par canalisation.

Deux critères caractérisent le risque majeur:

- \* une faible fréquence: l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes.
- \* Une énorme gravité: nombreuses victimes, dommages importants aux biens et aux personnes.

Ces risques dits majeurs ne doivent pas faire oublier les risques de la vie quotidienne (accident domestique ou de la route).

### Pour en savoir plus: ☎

Sapeurs pompiers: 18

Samu: 15

Mairie: 03.81.63.63.25

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

Site info crues: [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

[Www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://Www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)

Répondeur Préfecture: 03.81.25.10.33

Le Maire

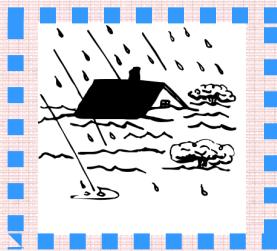
Jacques BREUIL

# Risques d'inondation

## SITUATION

Le débordement de la rivière « Loue » que le barrage ne permet pas toujours d'écrêter, provoque deux types d'inondations:

- \* Lors de crues de moyenne importance, le centre de Quingey (**en partie** la Grande Rue, les Rue des Salines, Rue de Busy et Rue de l'école) est inondé de plusieurs heures à exceptionnellement quelques jours.
- \* Lors de crues importantes, l'eau traverse la Route d'Ornans pour se répandre dans la plaine, au pied du lotissement Champs l'hoste III, à l'arrière du centre de ré-adaptation et de part et d'autre de la Maison d'accueil Spécialisé et du lotissement des Saules.



## MESURES PRISES DANS LA COMMUNE

- \* Rénovation des vannages de la « Truite » et de la Poste; reconstruction du barrage,
- \* Suivi du fonctionnement du barrage, par deux élus référents,
- \* Réalisation d'un bassin tampon de rétention d'eau pluviale au pied du lotissement Champs l'hoste III,
- \* Réalisation d'un aqueduc sous le chemin d'accès à la MAS,
- \* Réalisation d'un Plan de Prévention des Risques à l'Inondation de la Loue,
- \* Prise en compte des zones inondables dans le plan d'occupation des sols,
- \* Entretien régulier des fossés pour faciliter l'écoulement de l'eau pluviale,

## CONSIGNES DE SECURITE

### Ce que vous devez faire en cas d'inondation

#### 1) Alerte:

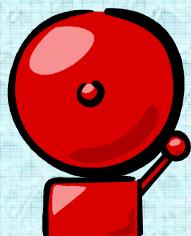
La Loue débordant, vous serez informés de l'évolution de la situation par :

- ⇒ les média (France bleu),
- ⇒ le déclenchement de la sirène communale (3 coups) qui annonce l'imminence prévisible d'un débordement de la rivière
- ⇒ l'appel téléphonique, par un serveur vocal, des personnes habitant dans les secteurs inondables et ayant donné leur accord pour l'utilisation de ce système.

#### 2) Conseils de comportement: (pour les personnes en secteurs inondables)

##### a) Dès les premiers signes de montée des eaux s'organiser et anticiper:

- ⇒ mettre hors d'eau: meubles, papiers personnels,
- ⇒ garer les voitures hors d'atteinte de l'eau,
- ⇒ prévoir radio et lampes de poche



## b) Pendant la phase d'inondation, écouter la radio et suivre les consignes:

- ⇒ entrer dans le bâtiment le plus proche, si vous êtes à l'extérieur, ,
- ⇒ fermer et protéger portes et fenêtres à l'aide de batardeaux
- ⇒ couper la ventilation et la climatisation,
- ⇒ couper l'électricité,
- ⇒ prévoir un système d'évacuation de l'eau à partir d'une pompe,
- ⇒ laisser un signe apparent indiquant votre présence aux secours,
- ⇒ laisser vos enfants à l'école, ils y sont en sécurité et les enseignants s'occupent d'eux,
- ⇒ ne pas aller pas à pied ou en voiture dans les zones inondées, vous iriez au devant du danger.



## c) Après l'inondation:

- ⇒ aérer et désinfecter les pièces de votre habitation,
- ⇒ ne rétablir l'électricité que si l'installation est complètement sèche,
- ⇒ chauffer dès que possible.

# Risques du transport de matières dangereuses

## SITUATION

La commune de Quingey est concernée par un trafic de poids lourds pouvant transporter des matières dangereuses, notamment sur la RN 83, et par le passage sur son territoire d'un pipeline (pétrole brut ou raffiné) dans le secteur de la Rue Calixte II.



## Ce qu'il ne faut pas faire:

- ⇒ rester dans un véhicule,
- ⇒ aller chercher les enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité),
- ⇒ téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours)
- ⇒ rester près des vitres,
- ⇒ ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors,
- ⇒ allumer une quelconque flamme dans certaines situations (risques d'explosion),
- ⇒ quitter l'abri sans consigne des autorités.



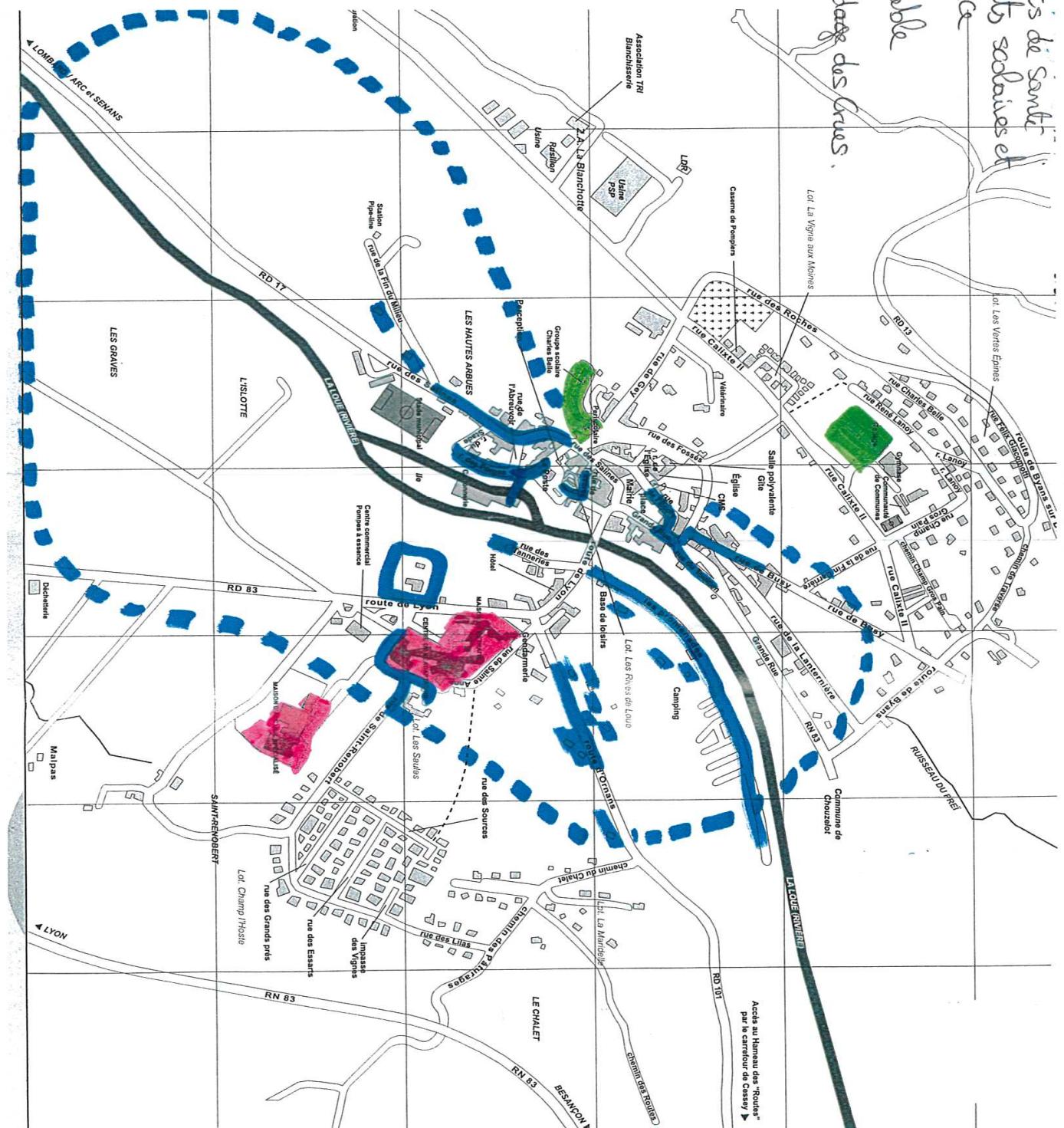
## CONSIGNES DE SECURITE

### Ce que vous devez faire

Donner l'alerte (pompiers 18, police ou gendarmerie 17) en précisant le lieu exact de l'accident.

- ⇒ si il y a des victimes, ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie,
- ⇒ ne devenez pas une victime en touchant le produit et/ou en vous approchant,
- ⇒ si un nuage toxique vient vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent.
- ⇒ les établissements scolaires de Quingey ont défini des plans de confinement et d'évacuation.





#### Comité de rédaction

Responsable: Jacques BREUIL

Rédacteurs : Jacques BREUIL

Infographes : Justine PAUL

Impression : Imprimerie Simon, Ornans

Distribution : Services Municipaux

